

DELIBERATION N° 2011/02-02 – DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2011

Rapporteur : Monsieur LAMY

L'article L 2312-1 du code général des collectivités territoriales prévoit que les communes de plus de 3 500 habitants doivent organiser un débat d'orientation budgétaire (DOB) dans un délai de deux mois avant le vote du budget primitif.

L'article 13 du règlement intérieur du Conseil Municipal le prévoit également. Il convient de noter que ce débat ne donne pas lieu à un vote.

Les documents relatifs au débat d'orientation budgétaire sont transmis à l'ensemble du Conseil Municipal avec l'ordre du jour de la présente séance.

Intervention de Madame MAUSS (Groupe Ludres Autrement et Pour Tous) :

Après cette présentation du document budgétaire nous souhaitons apporter un certain nombre d'observations au nom du groupe Ludres Autrement et pour tous.

Depuis de nombreuses années, nous nous étonnons de l'habitude prise par la majorité municipale de nous faire un véritable cours d'économie mondiale pour justifier l'état des finances de Ludres. Bien entendu, nous ne nous situons pas dans un territoire indépendant des autres, mais de là à justifier le peu d'ambition dont vous faites preuve pour Ludres par la situation de l'économie chinoise et japonaise...

Nous serions prêts à remercier Monsieur Lamy de ses enseignements si ceux ci n'étaient pas malheureusement fortement orientés vers des positionnements politiques et partisans que nous ne partageons pas :

- La croissance économique : Vous nous annoncez une croissance de PIB de 2% (sauf erreur, la croissance arrêtée fin décembre 2010 se situe plutôt aux alentours de 1,6% que de 2%), Pour rappel en 2009, le PIB a connu une croissance négative de -2,2%. Nous ne sommes pas au niveau économique de 2008.*
- Dans votre document vous indiquez : "la consommation restera le principal moteur de la croissance", encore faut il que le pouvoir d'achat des français n'ait pas été mis à mal par des réformes gouvernementales injustes... Mais cette affirmation est elle là pour justifier le manque d'ambition en termes d'investissement public qui vous caractérise ?*
- Vous vantez toujours dans la même partie, les efforts de rationalisation de l'utilisation des deniers publics. La fameuse RGPP n'a eu pour conséquence (à force de ne vouloir avoir qu'une vision purement comptable des services publics) qu'une désorganisation des services comme nous le voyons actuellement dans les services de l'Etat et un transfert des missions de services publics sur le privé.*

Sur les finances publiques locales en 2011, là encore, vous nous faites un merveilleux plaidoyer sur la politique UMP.

Et pourtant, la loi pluriannuelle de programmation des finances amène une moindre lisibilité quant aux dotations dont pourront bénéficier les collectivités. N'est-ce pas parce que vous n'êtes pas en capacité de savoir précisément sur quelles dotations pourra compter Ludres que vous nous annoncez en décembre un possible report du vote du budget en avril (et plus fin mars)

Il paraît assez étonnant de votre part d'utiliser le rapport du député Carrez qui s'est pourtant avérée très critique suite aux transferts de compétences et à la réforme de la Taxe Professionnelle. Or Ludres ne sera directement concernée ni par l'une ni par l'autre.

Par contre, Ludres sera directement concernée par le gel des dotations pour au moins 3 ans. On le sait, les besoins des communes ne peuvent être traités par une simple vision comptable. Elles sont les premières concernées par l'accroissement des besoins d'accompagnement des habitants touchés par la crise économique et sociale que nous connaissons. Nous nous étonnons par ailleurs, mais nous y reviendrons sur la diminution des dépenses en direction des affaires sociales dans le bilan budgétaire que vous nous faites.

Sur Ludres, plusieurs éléments :

Vous nous offrez un bilan des finances de la ville de Ludres, chiffres et graphiques à l'appui. Encore faut-il utiliser les bons chiffres.

Utiliser une comparaison de Ludres avec la moyenne des villes similaires peut être utile. Mais, nous nous étonnons du tableau utilisé sous lequel vous nous gratifiez de cette phrase "cette comparaison illustre la bonne gestion des finances de la ville de Ludres". En effet, vous comparez les données de fonctionnement de Ludres avec la moyenne de la strate (5 000 à 10 000 habitants) des communes appartenant à un EPCI fiscalisé 4 taxes. Mais Ludres n'est elle pas dans un EPCI à fiscalité unique ? Aussi, pourquoi utiliser ce tableau ? De deux choses l'une : ou vous n'êtes pas parvenu à mettre la main sur le bon tableau ou les comparaisons n'étaient pas précisément aussi avantageuses que celles ci. Nous vous donnons le tableau exact sur lequel vous auriez du travailler et vos comparaisons auraient été plus modestes. Ainsi le produit des impôts locaux par habitant à Ludres est de 558€, la strate n'est pas de 578 € mais de 389€.

Sur la dette, ce graphe nous montre bien qu'en l'absence de nouveaux investissements, la dette s'éteindra en 2026. Le poids du remboursement d'emprunt représente 31.65% à Ludres alors que la strate des communes de même taille est de 18,32% L'espace Chaudeau, faut-il le rappeler, a été le principal outil de l'étranglement budgétaire de Ludres. Cet investissement pharaonique, qui pèse lourdement sur les Ludréens est bien de la responsabilité de votre équipe.

Vous nous communiquez dans votre document un tableau sur les charges de fonctionnement des grands domaines d'intervention et leurs financements entre 2006 et 2010 :

- +40K€ sur la vie scolaire
- +21K€ sur le sport et la jeunesse
- +108K€ sur la culture
- -26K€ sur le social.

Pouvez-vous nous préciser ce qui explique cette soudaine augmentation des charges liées à la culture ? Et dans le même temps, nous expliquer comment, après nous avoir fait un cours sur la situation économique mondiale, européenne et française, justifier d'une telle diminution des dépenses sociales ? Ludres aurait elle été complètement épargnée par la dégradation des conditions sociales ?

Quant aux perspectives pour la ville de Ludres. Nous ne pouvons que vous faire remarquer Monsieur le Maire, que quand les conseillers municipaux sont appelés à débattre sur les orientations budgétaires, on entend bien sûr, les orientations budgétaires futures... Et là, que trouve t on ? Les actions du Grand Nancy mises à part, 3 pages pour parler des projets Ludréens... 3 pages sur 25 !!

Alors, quand on a trois malheureuses pages sur les perspectives, on les scrute attentivement...

Les perspectives budgétaires de 2011 sont résumées sur le graphe de la page 24 :

Pour avoir une parfaite information, qui nous permettrait d'avoir un jugement éclairé, nous souhaiterions que vous nous détailliez, les dépenses courantes par postes et domaines d'intervention : combien pour la vie scolaire, combien pour le sport et la jeunesse, combien pour la culture et combien pour le social ?

A défaut d'avoir des informations sur les orientations budgétaires, nous avons recherché dans les 3 pages, les projets que vous souhaitez porter en 2011. Malheureusement, nous n'avons trouvé : aucune ambition pour la commune dans ce document. Pas de projet structurant une gestion comptable sans aucune perspective pour Ludres alors même que le point de l'ordre du jour est un débat sur les orientations budgétaires.

Intervention de Monsieur FRANOUX (Groupe Ludres Ensemble) :

Tout d'abord je souhaite revenir sur la méthode employée pour mener ce débat d'orientation budgétaire au niveau de la commission des finances : des documents remis à la dernière minute, la veille de la commission, et des informations sur vos projets

d'investissement qu'il a fallu arracher à votre conseiller délégué qui les gardait au sens propre comme au sens figuré sous le coude sans l'intention de nous les communiquer. Nous constatons donc une nouvelle fois un certain mépris envers l'opposition plutôt que de l'intégrer dans un débat véritablement franc et constructif.

Nous demandons de véritables réunions de travail, nous pensons que le budget le mérite, et non une chambre de lecture de décisions déjà prises. Nous pourrions alors émettre nos propositions et en débattre concrètement.

Nous vous rappelons que plus de 60% des Ludréens qui n'ont pas voté pour vous apprécieraient que les propositions des élus de l'opposition puissent aussi être, sinon prises en compte dans le budget communal, mais au moins entendues et étudiées. Nous sommes par ailleurs bien conscient que vous avez un programme et que vous souhaitez le réaliser. Mais l'un n'empêche pas l'autre.

Pour en revenir au document présenté. Quelques remarques :

Page 10 : Vous indiquez que les dépenses réelles de fonctionnement ont diminué en 2010 d'environ 80 000 euros bénéficiant de la baisse des charges à caractère général (110 000 euros) compensée en partie de l'augmentation des charges de personnel de 23 000 euros.

En page 20 : vous montrez que les charges de fonctionnement des grands domaines d'intervention ont augmenté de 150 000 euros environ. Soit donc un différentiel de 230 000 euros. Qu'en est-il en fait ? Monsieur Lamy en commission en guise de réponse (voir compte rendu) à notre interrogation nous a répondu que le détail d'évolution des charges sera traité au moment du compte administratif donc en juin Nous souhaitons une réponse plus précise. Qu'en est-il réellement des charges de la commune à ce jour? Page 20 : dans le tableau des charges nettes de fonctionnement des grands domaines d'intervention de la commune on voit apparaître une hausse en 5 ans de 310 000 euros des charges liées à la culture. Nous supposons qu'une grande partie est due à l'Espace Chaudeau. A ce propos pouvez nous préciser ce que couvre l'aide (terme utilisé) à Label Ln de 2700 euros HT par spectacle mentionnée dans le compte rendu de la réunion de la commission culture ?

Page 21 : vous évoquez les recettes de fonctionnement de 2011 sans mentionner les taux d'imposition 2011 .Qu'en sera-t-il ? Au niveau des charges, vous annoncez une hausse liée notamment à la hausse des matières premières et de la masse salariale. De quel niveau envisagez-vous cette hausse ?

Page 23 : comme exprimé en commission, nous aurions souhaité plus d'informations concrètes sur vos projets d'investissement.

Page 24 : chapitre CUGN. Ce chapitre nous rappelle que la charge d'impôts au titre de la CUGN est de plus en plus lourde pour les Ludréens qui ne bénéficient pas des effets des mutualisations réalisés au niveau du Grand Nancy par une baisse de leurs propres impôts. Nous espérons que vous ferez entendre la voix de la sagesse à l'assemblée communautaire notamment au niveau de l'extension difficilement justifiable dans le contexte économique et sportif actuel du stade Marcel Picot qui, si elle se réalisait, engendrerait de nouvelles charges financières ... financées par l'impôt et donc en partie par les Ludréens.

Au titre de la sécurité, nous souhaitons évoquer un point qui concerne l'église de Ludres. Celle-ci construite alors que Ludres avait peu d'habitants s'avère aujourd'hui trop petite lors notamment de cérémonies funéraires amenant les personnes à investir la tribune située au dessus de l'entrée de l'église. Nous nous interrogeons sur la capacité de cette tribune à supporter le poids de ces personnes. Aussi nous souhaiterions que dans vos actions 2011, soit inscrit un contrôle de solidité de cet aménagement et éventuellement des travaux de consolidation.

Nous restons bien sûr prêts à participer à l'élaboration du budget mais dans des conditions respectueuses de l'opposition.

Réponse de Monsieur LAMY :

Monsieur FRANOUX vous avez utilisé un terme qui me blesse, c'est le terme mépris. En aucune façon je n'ai de mépris pour qui que ce soit. Je ne voulais pas lors de la commission établir un inventaire de nos fiches projets. Nous avons détaillé les grandes lignes du DOB. N'y voyez aucun mépris.

Quant au manque d'ambition, Madame MAUSS, nous avons prévu, cette année 2011, certains investissements et notre ville a un taux d'équipements par rapport aux villes alentours bien supérieur à la moyenne. D'autre part, nous avons prévu des études sur la faisabilité de la rénovation de la Maison des Loisirs et nous envisageons en gros investissement la rénovation du Centre Georges Brassens, qui ne se fera pas tout seul. Il faut l'étudier en mettant en place des commissions comme nous avons fait pour la salle Lenglen et demander aux utilisateurs, aux responsables des associations et à la commission travaux de nous aider à monter cette restructuration.

Réponse de Monsieur le Maire :

J'ai entendu un mot qui m'a fait bondir : programme UMP. Je ne fais pas ici de programme politique, je fais la politique pour la ville et je respecte tous les habitants. J'ai par contre entendu un plaidoyer socialiste, qui n'est pas rassurant.

Sur les chiffres qui ont été donnés, c'est vrai que nous avons écrit la croissance économique à + 2 %, certains prévisionnistes la voyait ainsi, je veux bien aujourd'hui parler d'1,8 mais quelle incidence sur Ludres.

Vous parlez ensuite de la désorganisation des services publics, cela ne touche pas les finances de la ville. Par contre, quand vous dites que nous avons pris des tableaux qui nous intéressaient, nous avons bien mis la source et le comparatif. Vous en avez un autre que nous avons vu, simplement, tout n'est pas comparable. En effet, la fiscalité dans certains EPCI ne recouvre pas la même chose que d'autres et les transferts de compétences non plus. Nous avons donc pris celui qui pouvait être le plus juste ou le plus approchant. Il est indiqué dans tous les dossiers des maires et d'associations de maires. Il a été pris sur leur site. La situation financière est saine au niveau de la commune avec un endettement certes, mais qui se rembourse chaque année et qui très sensiblement diminue mais qui fut lourd dans les années 2006 et nous savons pourquoi. Aujourd'hui l'Espace Chaudeau est construit et nous n'allons pas le démolir ; il sert à tous les Ludréens et fait parti des attraits de notre ville.

Concernant le point sur le social, la seule diminution des charges que vous avez constatée est celle de Monsieur TANGEOU. Il est pour moitié pris en charge par la Mission Locale et il y a donc un jeu d'écriture qui fait diminuer ce poste. En aucun cas, ce n'est une diminution pour les opérations qui touchent les personnes sur la ville de Ludres. Il suffit de vérifier l'augmentation de la dotation au CCAS depuis 3 ans.

Je rappelle que le DOB est un document de travail. Si nous ne mettons rien sur l'environnement économique international, on nous le reprocherait, cela nous a été dit dans le passé. Aujourd'hui, nous en mettons peut être beaucoup mais nous pouvons de ce fait avoir pour l'ensemble des conseillers une lecture de la situation économique globale.

Concernant les programmes à réaliser, nous les avons, pour le moment limités à 300 000 €, le résultat permettra d'en faire d'autres. Il est bien évident que nous n'avons pas l'intention d'augmenter le niveau de la fiscalité sur Ludres en 2011 et donc de ne pas dépenser de l'argent que nous n'avons pas ou refaire des emprunts qui pourraient par la suite grever les finances par des remboursements futurs. On ne fait pas tout et n'importe quoi et surtout créer des charges récurrentes.

Nous avons essayé de faire dans ce débat d'orientation une présentation d'un certain nombre de grands projets qui vont voir le jour mais après étude, réflexion, discussion en commission. Il n'est plus question de construire aujourd'hui pour se rendre compte que cela ne correspond pas aux souhaits des associations ou des besoins des Ludréens.

Je rappelle que nous avons toujours en instance la réflexion sur la halte garderie. Si cela n'a toujours pas été fait, c'est que les besoins exprimés par les uns et par les autres ne sont pas suffisamment clairs, précis, chiffrés pour pouvoir être réalisés.

Monsieur FRANOUX, concernant la tribune de l'église, le cabinet ADAM a été missionné pour effectuer un diagnostic de solidité et de portance. Un arrêté sera affiché indiquant les contraintes à respecter. Au début de votre intervention sur l'Eglise trop petite aujourd'hui, j'ai eu peur que vous me demandiez un agrandissement !

Pour en finir, nous voulons bien écouter chacun mais le jeu de la démocratie est ainsi fait que nous avons été élus et que nous représentons la majorité. Nous avons un programme que nous mettrons en place tout en écoutant vos avis et c'est le cas, mais ne retournons pas les responsabilités et les rôles.

Les autres questions posées avec des chiffres, que je ne retrouve pas dans les pages citées, seront reprise avec le débat budgétaire.